

28 mar 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 28-03-2003

Soins de santé

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre de l'Emploi, et de Frank Vandebroucke, ministre des Affaires sociales, le Conseil des Ministres a approuvé le projet d'arrêté royal (*) concernant l'agrément de divers titres professionnels en matière de soins de santé, dans le cadre de projets globaux qui satisfont les besoins de la société.

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre de l'Emploi, et de Frank Vandebroucke, ministre des Affaires sociales, le Conseil des Ministres a approuvé le projet d'arrêté royal (*) concernant l'agrément de divers titres professionnels en matière de soins de santé, dans le cadre de projets globaux qui satisfont les besoins de la société.

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre de l'Emploi, et de Frank Vandebroucke, ministre des Affaires sociales, le Conseil des Ministres a approuvé le projet d'arrêté royal (*) concernant l'agrément de divers titres professionnels en matière de soins de santé, dans le cadre de projets globaux qui satisfont les besoins de la société. (*) modifiant l'arrêté royal du 3 mars 2000 d'exécution de la loi du 24 décembre 1999 en vue de la promotion de l'emploi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>